

L'ESCRIME CLUB AIGLON A LE PLAISIR DE VOUS INVITER AUX

EPREUVES NATIONALES VETERANS DE LA VILLE DE L'AIGLE



SABRE ET FLEURET HOMMES ET DAMES

OUVERT À LA CATÉGORIE +35 ANS DAMES
(TIREUSES NÉES ENTRE 1985 ET 1989)

SAMEDI 6 AVRIL 2024 (SABRE)

DIMANCHE 7 AVRIL 2024 (FLEURET)

LIEU :

GYMNASE NAPOLEON
RUE JEAN LESAGE (RUE DES SPORTS)
61300 L'AIGLE

LATITUDE: 48° 45' 21.2256" N LONGITUDE: 0° 38' 15.2736" E

Inscription
20€



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIME

HORAIRES :

Sabre Hommes	Samedi 6 avril	Appel : 12H30	Scratch : 13h00	Début : 13H30
Sabre Dames	Samedi 6 avril	Appel : 13H30	Scratch : 14h00	Début : 14H30
Fleuret Hommes	Dimanche 7 avril	Appel : 8h30	Scratch : 9h00	Début : 9h30
Fleuret Dames	Dimanche 7 avril	Appel : 9h30	Scratch : 10h00	Début : 10h30

RÈGLEMENT:

Règlement sportif fédéral en vigueur .

ENGAGEMENTS :

En ligne sur l'extranet de la ffe, jusqu'au **mercredi 27 mars, 23h59** pour les licenciés FFE.
Pour les **tireuses + 35 ans** et les tireurs étrangers, les inscriptions se feront uniquement par mail à :
escrimeclubaiglon@gmail.com

Indiquer : Nom - prénom - sexe - date de naissance - arme - club - nation - n° de licence
le droit d'engagement est de **20€** et s'effectuera sur place.

Les tireurs étrangers devront présenter une licence nationale ou FIE lors de l'engagement sur place.

ARBITRAGE :

Conformément à la réglementation en vigueur.
Les clubs fournissent **1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés**, hommes et dames confondus.
Les arbitres seront indemnisés, selon leur diplôme, en fonction du tarif en vigueur.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera composé sur place avant le début de la compétition.

TENUES ET MATERIEL:

Conformes aux normes fédérales en vigueur.

RÉCOMPENSES:

Coupes, médailles et lots pour les 4 premiers de chaque catégorie.

RESTAURATION :

Une buvette avec restauration fonctionnera tout le week-end.

STAND:

Un stand my solutions sera présent sur le week-end.

My-Solutions®

RESPONSABILITÉ :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au RI de la FFE.
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

